Document generated on 07/13/2025 4:38 a.m.

Recherches féministes

La femme franco-ontarienne en situation de mariage mixte : féminité et ethnicité

Monica Heller and Laurette Lévy

Volume 5, Number 1, 1992

Des femmes de la francophonie

URI: https://id.erudit.org/iderudit/057670ar
DOI: https://doi.org/10.7202/057670ar

See table of contents

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)
1705-9240 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Heller, M. & Lévy, L. (1992). La femme franco-ontarienne en situation de mariage mixte : féminité et ethnicité. *Recherches féministes*, *5*(1), 59–82. https://doi.org/10.7202/057670ar

Article abstract

The goal of this article is to explore the relation between femininity and ethnicity by studying the linguistic practices and ideologies of two Franco-Ontarian women married to two Anglophones. The study of mixed marriages gives a unique opportunity to analyze the couple's power struggle as man and woman and also, in these cases, the struggle as between Francophone and Anglophone. Through exploring their linguistic practices we can discover the strategies that these women adopt to cope with their living situations and how they draw from their linguistic resources in order to benefit from any available opportunities. We will examine the consequences of these women's strategies on their « francophonie », on their roles as women, and the impact of these strategies on the relation between femininity and ethnicity in their lives.

Tous droits réservés © Recherches féministes, Université Laval, 1992

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

La femme franco-ontarienne en situation de mariage mixte : féminité et ethnicité [1]

Monica Heller et Laurette Lévy

Depuis longtemps, la recherche sociologique s'intéresse aux questions relatives aux différences sociales. La tendance a souvent été d'examiner séparément les processus sociaux qui sous-tendent les différentes formes sociales qui caractérisent la société, que ce soit l'ethnicité, la race, l'âge, la classe sociale ou le sexe. Mais, de plus en plus, ces distinctions théoriques et méthodologiques s'effondrent. Cela est dû en grande partie aux efforts de chercheuses (chercheurs) féministes ainsi que de celles et ceux qui appartiennent à des groupes ethniques et raciaux minoritaires : ces personnes ont pu démontrer jusqu'à quel point la réalité est multiple, et varie selon la position sociale des sujets. Si ceci est vrai des femmes par rapport aux hommes, ou d'une race par rapport à une autre, il va de soi que cela est également vrai des divers sous-groupes à l'intérieur de chaque groupe social. Les différences sociales se recoupent, créant de multiples rapports de dissemblance et de similitude à travers et à l'intérieur des groupes sociaux. Il est donc devenu essentiel d'examiner les relations qui existent entre les composantes ethnique, raciale, linguistique, sexuelle ou socio-économique.

Cet article porte uniquement sur la question du rapport entre le statut de femme et l'identité ethnique francophone. La question de l'identité francophone en contexte minoritaire est d'un grand intérêt surtout depuis la mobilisation politique qui a commencé au cours des années 1960. La nécessité politique de regrouper les francophones a, sans doute, contribué au fait que la recherche a

---

1. Nous désirons remercier le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada pour sa subvention qui nous a permis de réaliser le projet intitulé « L'impact du mariage mixte sur la femme francophone et sa famille : leur situation dans les milieux majoritaires et minoritaires ». C'est de ce projet que nous avons tiré les données pour la rédaction de cet article. Tous les noms qui apparaissent dans le texte sont fictifs afin d'assurer la confidentialité des personnes qui ont participé à l'étude.

eu tendance à ignorer les différences qu'il pouvait y avoir entre francophones de différentes classes sociales par exemple, ou entre hommes et femmes francophones. Nous ne trouvons donc que quelques études qui ont examiné la spécificité de l'expérience de la femme francophone et ce que cette expérience peut nous apprendre sur le rapport entre l'identité ethnique et le sexe (Coulombe 1985 ; ACFO 1985 ; Juteau-Lee 1980, 1983 ; Cardinal et Coderre 1990 ; Martel 1986 ; McKee-Allain 1989).

Certaines recherches portent plus spécifiquement sur la femme francophone comme productrice d'ethnicité. Les hommes qui participaient davantage au marché du travail étaient ceux qui apprenaient l'anglais, puisque ce marché était dominé et contrôlé par les anglophones. Une étude de Lieberson (1965, 1970) démontre clairement qu'à Montréal, au début des années 1960, les seuls bilingues étaient les hommes francophones âgés de 18 à 60 ans, c'est-à-dire ceux qui formaient la population active. L'univers privé du foyer et du quartier, monde des femmes et des enfants, était unilingue francophone. Par l'entremise de leur travail au foyer, les femmes participaient à la construction d'une culture, d'un milieu francophone. Pourtant on doit également tenir compte de la participation de la femme au marché du travail. En effet, des études effectuées en Europe montrent les différentes positions des femmes et des hommes à l'égard du bilinguisme en raison de leurs activités économiques distinctes (Gal 1978, 1979 ; McDonald 1990 ; Mackinnon 1977 ; Ennew 1980 ; Dorian 1981 ; tous cités dans Grillo 1989). Ces recherches portent sur des régions où l'activité économique principale était l'agriculture ou la pêche. Ces communautés préservaient leur langue (le hongrois en Autriche, le gallois en Écosse, le breton en Bretagne) dans la mesure où leur activité économique ne touchait pas les domaines contrôlés par l'autre groupe dominant (les germanophones en Autriche, les Anglais en Écosse, les Français en Bretagne). Mais l'industrialisation changea l'économie de ces régions. Les emplois des femmes dans l'industrie représentaient une certaine autonomie et un allégement de leurs tâches physiques. Ce furent donc elles, les premières, qui apprirent une deuxième langue et qui devinrent des agentes de transfert linguistique.

De plus, plusieurs études démographiques désignent l'exogamie comme étant la principale source d'assimilation des francophones au Canada (Castonguay 1979 ; Lachapelle et Henripin 1980) et pourtant nous savons mal comment et si ce phénomène peut avoir un impact sur la transmission de la langue et de la culture de la mère (Carisse 1966, 1969), et comment l'exogamie est liée aux rôles économiques des femmes et des hommes.

Le sexe, la langue et l'ethnicité ont donc des rapports complexes. Nous voulons dans cette recherche aborder une partie de la problématique que ces rapports représentent. Plus précisément, nous voulons examiner la représentation que la femme francophone en situation de mariage mixte a de sa propre identité ethnique, et explorer les conditions de vie économiques, sociales et symboliques qui peuvent influencer ses représentations.

Le mariage mixte représente donc, pour nous, un lieu privilégié pour étudier le lien entre le sexe et l'ethnicité, puisqu'il fait partie de la frontière ethnolinguistique. Il devient nécessaire d'examiner le rapport de la femme avec son mari, qui est également un rapport entre francophone et anglophone, ainsi que le rôle de la femme comme agente principale de socialisation des enfants, et

donc comme reproductrice ou productrice de membres de groupes ethniques. Ces rapports, essentiellement intrafamiliaux, peuvent se retrouver dans les autres réseaux sociaux auxquels participent la femme francophone et les autres membres de sa famille.

Ces rapports multiples sont en même temps des rapports de pouvoir, c'est-à-dire des rapports de domination explicites quand il s'agit de prises de décision concernant l'éducation des enfants par exemple, ou implicites quand il s'agit de favoriser un mode de vie familiale où seule est acceptée la culture liée à une langue unique. Le pouvoir du mari et le pouvoir de l'anglophone se recoupent ou s'opposent, selon l'identité ethnolinguistique des conjoints. Cependant, dans certains milieux, les francophones aussi commencent à jouir d'une certaine reconnaissance et d'une valorisation, ce qui peut influencer les rapports entre mari et femme (Heller et Lévy 1992).

Il est certain qu'une étude exhaustive examinerait différentes formes de mariages mixtes et se pencherait sur l'expérience de chacun et chacune des membres de ces mariages afin d'obtenir une base de données assez complète pour permettre des comparaisons. Nos moyens nous ont obligées à choisir, et nous avons commencé en prenant la femme franco-ontarienne dont le mari est anglophone. Nous voulions ainsi examiner les stratégies des femmes socialisatrices d'enfants qui appartenaient au groupe ethnolinguistique dominé (mais parfois politiquement mobilisé et ayant acquis des droits dans certains milieux) et dont le conjoint appartenait au groupe ethnolinguistique dominant.

L'étude, menée en 1989, consiste en 28 entrevues semi-dirigées réalisées avec des femmes âgées de 28 à 60 ans dans trois centres urbains de l'Ontario : Ottawa, Sudbury et Toronto[2]. Ces entrevues ont pris la forme de récits de vie qui mettent l'accent sur les pratiques linguistiques, sur la participation aux réseaux et aux institutions sociales et sur l'identité ethnique de la femme et des membres de sa famille. Ces thèmes nous ont permis de mieux comprendre l'implication de la femme dans des rapports sociaux et dans des institutions sociales où, pour y avoir accès, il fallait employer le français ou l'anglais. Nous avons également déterminé la valeur matérielle et symbolique de ces langues dans la vie des femmes et le degré de conscience politique qu'elles en avaient. En même temps, nous avons examiné le rapport entre l'utilisation des langues dans la société et l'utilisation des langues dans les rapports interpersonnels (entre conjoints, entre parents et enfants, entre frères et sœurs) au sein de la famille.

L'analyse de ces 28 entrevues a porté, non seulement sur leur contenu mais aussi sur leur forme, c'est-à-dire que nous avons cherché à confirmer des hypothèses formulées à partir du contenu du récit en examinant la forme linguistique du discours qui l'exprimait. Nous avons étudié en particulier l'emploi du français et de l'anglais, les formes (standard ou vernaculaire) du français employées, ainsi que les indices du degré de contrôle exercé par l'interviewée ou par l'intervieweure sur son discours. Nous voulions ainsi mesurer la distance

---

2. Une analyse comparative portant sur l'ensemble des données se trouve dans Heller et Lévy (1990).

que l'interviewée pouvait vouloir montrer dans son discours étant donné le type de rapport établi avec l'intervieweure, et repérer des indices de cohérence ou de contradiction dans la position idéologique que l'interviewée affichait par rapport au contenu discursif de l'entrevue.

Pour nous, la langue forme une voie d'accès privilégiée pour étudier la relation entre l'expérience de la femme et l'expérience de la francophone. La première raison, évidemment, relève de l'importance accordée à la langue dans la définition de l'identité francophone au Canada. La prise de position politique des francophones dans ce pays tourne autour des questions de langues : les études démographiques examinent le taux d'assimilation en analysant les statistiques portant sur l'emploi du français, l'État intervient en établissant des lois et des programmes d'aménagement linguistique, et dans la vie de tous les jours les choix de langue revêtent des stratégies de prise ou de maintien de pouvoir entre les locuteurs et locutrices. Pour les femmes francophones en situation de mariage mixte, le fait de parler français ou anglais avec leur mari, leurs enfants, leur famille élargie, leurs amis et amies, leurs collègues, etc., ne peut être ni politiquement, ni socialement neutre.

De façon plus générale, les pratiques langagières sont des outils fondamentaux pour la construction de la réalité sociale. De ce point de vue, il faut signaler qu'en réalisant des entrevues nous avons étudié, en fait, la représentation que la femme fait de sa réalité pour les fins de l'entrevue. Il est donc essentiel de reconnaître que pour interpréter la signification des pratiques langagières que les femmes décrivent en entrevue, il faut tenir compte de la façon dont celles-ci en parlent[3].

Pour cet article, nous avons choisi de présenter deux femmes, Annette et Aline, afin de démontrer comment ces personnes adoptent des stratégies spécifiques qui leur permettent de faire face aux conditions de vie qui leur sont particulières. Nous examinerons ainsi ce que Giddens (1979, 1984) appelle le problème de l'agent et de la structure, c'est-à-dire comment nous pouvons, d'un côté, comprendre la liberté de création et d'action qu'ont les individus, et de l'autre côté, ce que les individus ont en commun en tant que membres d'un groupe social. De plus, il faudra comprendre les contraintes structurelles que les individus peuvent connaître et qui limitent leur champ d'action.

Ces deux récits de vie nous permettront de saisir comment les femmes composent avec leurs conditions de vie en tant que femmes et en tant que francophones. Leurs différentes pratiques langagières sont autant de stratégies pour définir des rapports interpersonnels, pour avoir accès à des situations sociales (réunions de famille ou sorties avec des amies) ou pour profiter des possibilités qui se présentent (cours de recyclage, emploi). Elles permettent aux

---

3. Signalons à ce sujet que de toute évidence l'enquête a privilégié la présentation d'une image francophone aux intervieweures. Tout d'abord, certaines femmes ont refusé de participer à l'entrevue parce qu'elles jugeaient qu'elles n'étaient plus suffisamment francophones. D'autres ont accepté de le faire en disant qu'elles voulaient ainsi profiter d'une occasion de pratiquer leur langue. Finalement, certaines ont fait des commentaires sur leur insécurité linguistique face à l'entrevue, même si elles refusaient néanmoins de parler anglais.

femmes de fournir à leurs enfants (voire parfois à leur mari) les ressources linguistiques nécessaires pour participer aux réseaux francophones aussi bien qu'anglophones.

Nous avons choisi les récits de vie d'Annette et d'Aline, car bien qu'elles soient toutes deux originaires de la région de Sudbury, les différences qui se sont installées avec leur type d'éducation puis d'emploi ont créé pour elles des conditions qui leur permettent ou non de revendiquer le droit à la francophonie au sein de leur propre famille. Elles appartiennent à des classes socio-économiques différentes et elles utilisent diverses stratégies pour faire face au fait d'avoir épousé un mari anglophone.

Annette a mis en place une stratégie d'accommodation par rapport à l'anglais. En tant que femme et en tant que francophone Annette est réellement doublement minoritaire, et elle réagit en acceptant la domination de l'anglais (et de son mari) tout en se réservant un petit monde francophone où l'on parle « slang » et « mélangé », où l'on se comprend et s'entraide. Aline, par contre, est une militante francophone ; elle compose avec le fait que son conjoint est anglophone en essayant de garder bien séparés les côtés privé et public de sa vie. Bien sûr, chacune adopte également des éléments de l'autre stratégie, mais toutes deux ont tendance à préférer une stratégie particulière.

Dans les deux cas, nous examinerons le rapport entre leur francophonie et leur rôle, en tant que femme mariée avec un anglophone, ayant des enfants et vivant dans un milieu majoritairement anglophone. Nous nous pencherons sur les points suivants : l'histoire de leur apprentissage et de leur utilisation du français et de l'anglais avec leur famille, leurs amis et amies, à l'école et au travail ; leur propre participation et celle de leur mari et de leurs enfants aux institutions et aux réseaux francophones et anglophones ; la façon dont elles s'identifient sur le plan de l'ethnicité ; leurs souhaits quant à l'identité et aux pratiques linguistiques de leurs enfants. Ce contenu sera aussi interprété en fonction de leurs pratiques discursives dans l'entrevue.

Finalement, nous examinerons dans quelle mesure les conditions de vie de chacune peuvent avoir influencé leurs représentations et leurs stratégies.

Annette

Au moment de notre entrevue Annette a trente-six ans. Elle est née à Sudbury et vit dans une proche banlieue de cette même ville depuis son mariage, il y a maintenant dix-sept ans.

Elle a fait ses études élémentaires dans une école de langue française alors que pour le secondaire elle est allée dans une école bilingue. Nous n'avons pas d'explication dans l'entrevue à propos de ce choix, mais à cette époque en Ontario, et jusqu'en 1968, les seules écoles secondaires de langue française étaient privées. Elles étaient donc inaccessibles à une très large partie de la population francophone qui, comme dans toutes les provinces majoritairement anglophones, appartenait, dans une forte proportion, à la classe sociale la plus défavorisée. Annette ne s'est pas dirigée vers une école secondaire privée de langue française, ce qui nous renseigne indirectement sur l'appartenance sociale de sa famille. Sa scolarité en français, inachevée, a joué un rôle important dans sa

vie d'adulte. À la fin de sa 11e année, Annette a suivi une formation en anglais pour devenir coiffeuse. Le fait d'étudier dans cette langue n'a pas représenté pour elle une difficulté supplémentaire. En effet, bien que sa famille ait été francophone, elle a appris l'anglais très jeune, avant même d'aller à l'école :

> Il y avait des petits enfants anglais quand on jouait quand on était jeune alors (...) on a appris[4]

Cette langue fait tellement partie d'elle qu'Annette répond « non » à la question « as-tu appris une autre langue que le français ? » et rit de sa réponse quand l'intervieweure le lui fait remarquer.

Avant même d'ouvrir son propre salon de coiffure, Annette rencontre Ted, un anglophone d'origine polonaise. Elle l'épouse à 19 ans, ce qui est assez jeune, même pour Sudbury où toutes les femmes interviewées se sont mariées avant l'âge de 25 ans. Elle se souvient d'avoir trouvé « drôles » ses moqueries à l'égard des Français lors de leurs premières rencontres : « il riait des Français ». D'ailleurs elle rit encore quand elle explique la raison de leur déménagement, peut-être pour que ce ne soit pas trop pris au sérieux par l'intervieweure :

> il disait qu'il y avait trop de Français dans la vallée (rires)

Elle a donc quitté la banlieue où elle résidait avec ses parents pour aller vivre dans une autre banlieue à l'ouest de Sudbury, à deux rues de sa belle-famille. En épousant Ted et en acceptant ses choix, l'environnement géographique et linguistique d'Annette a donc changé, non pas radicalement mais sensiblement, pour un peu moins de français et un peu plus d'anglais.

Elle s'est toujours adressée à son mari en anglais et réciproquement, bien qu'elle soit sûre qu'il comprenne le français :

> il comprend le français il l'a appris à l'école il fait semblant qu'il comprend pas mais il comprend beaucoup

Ainsi dans les réunions de famille ou d'amies, la présence de son mari la force à différentes accommodations linguistiques. Elle n'utilise le français avec un locuteur ou une locutrice que si son mari est déjà en conversation avec quelqu'un d'autre ou bien s'il est dans une autre pièce, c'est-à-dire si elle est sûre qu'il ne se sentira ni exclu, ni obligé de faire un effort pour comprendre ou parler français.

---

4. Les conventions graphiques pour les extraits d'entrevues sont les suivantes :

.	: pause
(xx)	: énoncé incompréhensible
(...)	: texte coupé
N.D.L.R.	: Quelques signes de ponctuation, placés entre [ ], ont été ajoutés pour faciliter la lecture des citations longues, les auteures ayant choisi de citer le verbatim de leurs entrevues.

Mais, comme elle le souligne à plusieurs reprises, son mari « n'est pas un gros parleux » ce qui lui laisse le choix d'utiliser l'une ou l'autre langue, selon la personne à qui elle parle, sans trop se préoccuper de lui. Annette s'est totalement ajustée à son mari en n'utilisant que l'anglais avec lui, ce qu'elle semble trouver normal puisqu'elle connaissait déjà cette langue. Au cours des premières années de son mariage, la situation au foyer est donc simple : on parle anglais. Mais avec l'arrivée des enfants, tout devient un peu plus compliqué. Elle abandonne son salon de coiffure pour offrir ses services à la maison, ce qui lui permet en plus de s'occuper de ses enfants.

Annette et son mari ont trois garçons : Greg 14 ans, Matthew 10 ans, John 8 ans. Trois garçons et trois expériences pour Annette dans la transmission de sa langue maternelle à chacun d'eux. Nous ferons un portrait de chacun des enfants puisque leur histoire n'est pas identique.

Greg a 14 ans et il finit sa 8e année dans une école de langue française. Selon sa mère, il ne parle que très peu le français en dehors de l'école, que ce soit avec ses amis ou avec elle. Cependant, dès sa naissance Annette lui a parlé français car cela était et demeure plus naturel pour elle :

> c'était pas mal juste anglais à moins que je parle à Greg bien lui tu sais c'est plus naturel je vais parler français

Deux facteurs semblent avoir favorisé l'apprentissage du français par son fils aîné. Le premier tient à la situation familiale : tout d'abord le fait qu'Annette ait été sa principale interlocutrice quand il était petit, son père travaillant beaucoup et n'ayant que peu de temps à lui consacrer ; de plus, étant le premier enfant, Greg était totalement dépendant de sa mère pour toute interaction. Le second facteur relève de l'environnement social : le fait de vivre dans un milieu où il y avait plus de contacts avec des francophones (ils habitaient près de l'école de langue française) a permis à Annette d'engager des gardiennes francophones, souvent même ses propres sœurs qui ne parlaient que le français avec lui. Ainsi, Greg a bénéficié d'un environnement linguistique majoritairement francophone.

Il a décidé de poursuivre ses études secondaires dans une école de langue française, ce qui a plu à Annette bien qu'elle l'ait, en fait, encouragé à choisir entre une école anglaise régulière parce que « c'est un peu plus strict » et une école d'immersion parce que « il aurait pu garder le français mais être en contact avec l'anglais aussi ». Ces deux choix peuvent sembler contradictoires mais elle donne deux raisons à cela : la première est d'ordre pratique, Greg aurait pu voyager avec son plus jeune frère ce qui l'aurait aidée, elle, sur le plan de l'organisation familiale dont elle est responsable ; la seconde raison, la plus importante, est qu'elle n'apprécie pas ses amis. Elle espérait que Greg, en changeant d'école, changerait d'amis car comme elle nous dit : « il est pas avec une bonne gang ». Donc, elle était prête à ce que son fils passe du système francophone au système anglophone afin de lui offrir un meilleur contexte d'apprentissage et donc de meilleures chances pour l'avenir car l'anglais demeure, selon elle, la langue de la réussite sociale. De plus, ce choix pouvait lui éviter des conflits d'ordre social (certains amis de Greg auraient pu avoir des

problèmes avec la police, par exemple) et de plus faciliter l'organisation du quotidien de la famille.

La trajectoire linguistique des deux plus jeunes enfants offre certaines similarités quant au changement de la langue d'usage puisque tous deux sont passés très rapidement du français à l'anglais. Annette mentionne plusieurs facteurs qui ont empêché la transmission du français à Matthew et à John bien qu'elle ait au départ, comme avec Greg, utilisé le français avec eux. Le fait que Greg utilise spontanément l'anglais avec ses jeunes frères ou devant eux avec ses amis a entraîné pour les plus jeunes un contact plus rapide et plus fréquent avec cette langue. Leur mère n'était plus leur seule interlocutrice. Le fait de déménager dans un nouveau quartier a créé de nouvelles conditions de vie (par exemple, les gardiennes qui s'occupaient des enfants étaient dès lors anglophones).

Matthew a commencé son cycle primaire dans une école de langue française (prématernelle et maternelle), mais à la fin de la première année, ses résultats n'étant pas satisfaisants, son père a décidé de l'inscrire dans une école anglaise.

Quant à John, là encore Annette commence avec le français. Mais vu le retard qu'avait pris l'enfant pour parler et les problèmes qu'il avait avec « ses sons », le médecin conseille de n'utiliser qu'une seule langue avec lui, l'anglais, ce à quoi Annette souscrit[5]. John est maintenant en 1re année dans une école de langue anglaise (l'école d'immersion n'étant pas disponible dans son quartier).

Ce sont donc des autorités extérieures à elle qui lui ont finalement fait changer ses choix quand il a fallu transmettre une langue à ses plus jeunes enfants. Jamais, durant l'entrevue, Annette ne semble remettre en question la décision de ces autorités qui vont à l'encontre des choix qu'elle avait faits intuitivement ou consciemment. Matthew et John auront moins de chance de devenir francophones que Greg, et Annette semble l'avoir totalement accepté.

D. Juteau-Lee (1980) explique que l'ethnicité est produite par un processus de travail par lequel les valeurs de la société sont transmises par la mère à l'intérieur du premier réseau ethnique qu'est la famille. Notre analyse nous montre qu'Annette et sa famille forment un réseau ethnique complexe puisqu'il y a double culture et double identité, celle du père et celle de la mère. Ainsi le travail de socialisation qu'effectue Annette avec ses enfants, c'est-à-dire la transmission de ses valeurs, peut être contrecarré par d'autres valeurs transmises par diverses institutions sociales et par celles qui sont transmises par son mari. Pour pouvoir au moins conserver un côté français à sa famille, il faudrait qu'Annette agisse sans relâche, comme le fait par exemple Aline, la seconde femme que nous présentons dans cet article.

---

5. Plusieurs femmes interviewées ont mentionné le fait qu'à cause de certains retards développementaux de leurs enfants, les autorités scolaires ou médicales ont chaque fois remis en question le choix de langue qu'elles avaient fait. Ces autorités considéraient-elles le fait d'être bilingue comme dangereux pour le développement intellectuel des enfants ? Il faudrait étudier également dans quelle proportion les francophones de Sudbury ont eu accès à des services sociomédicaux en français pouvant répondre à tous leurs besoins.

Annette vit donc constamment des contradictions entre le désir d'une famille francophone et l'acceptation des changements au profit de l'anglais. Annette, femme et francophone, a socialement et aux yeux de son mari la responsabilité de l'éducation de ses enfants. Mais, en même temps, cette responsabilité diminue de plus en plus à mesure que les enfants vieillissent et que des éléments de socialisation appartenant au modèle majoritaire anglophone s'imposent à eux. Elle a pu exercer plus de contrôle sur son fils aîné car il dépendait d'elle. Mais avec les deux plus jeunes, la responsabilité éducative lui est enlevée et c'est le père qui prend ce rôle. En effet, avec l'échec que connaît le deuxième enfant lors de sa première année à l'école francophone, le père se sent « insulté » ; pour lui c'est une offense personnelle. Au lieu de penser aux conséquences de cet événement en termes de réajustement entre l'école, la famille et l'enfant, le père le considère comme un échec dont l'école est responsable. L'enfant est alors envoyé à l'école anglaise. La langue et le modèle culturel de l'enfant deviennent ceux du père. La situation est presque semblable avec le troisième, qui ne parle pas ; le médecin demande à Annette de ne plus utiliser le français avec lui mais seulement l'anglais.

Ainsi, Annette se trouve sujette à des pressions sociales (le médecin, voire l'école) et familiales (son mari) énormes en ce qui concerne la responsabilité de socialisation de ses enfants. Selon Luxton (1980), la femme, en général, se trouve souvent isolée pendant l'expérience de l'éducation des enfants. Dans le cas d'Annette et de nombreuses autres femmes en situation de mariage mixte, nous avons pu constater que de se référer à l'éducation qu'elles ont reçue ne les aide guère ; non seulement vingt ans se sont écoulés mais le contexte familial n'est plus du tout le même puisque deux langues et deux cultures doivent être transmises aux enfants. On comprend bien dans cette situation pourquoi Annette se tourne vers les experts et expertes pour la conseiller et accepte leurs décisions même si celles-ci vont à l'encontre de son désir initial.

On ne peut pas dire qu'il y ait eu une ferme volonté de sa part d'offrir, en dehors de l'école, un environnement totalement francophone à ses enfants. Ce manque de volonté est d'abord lié à un manque de temps puisque de nouveau elle travaille (en anglais) à mi-temps à l'extérieur du foyer, puis à un manque de ressources (Annette n'appartient à aucune association francophone et, engager les enfants dans des activités en français entraîne des coûts qui ne sont pas envisageables dans certaines familles).

Annette parle des quelques livres et cassettes en français qu'elle a pour ses enfants. Elle emmène ses fils (mais de moins en moins) à l'église en français et enfin ils l'accompagnent à l'épicerie francophone du quartier.

Mais tous ces exemples montrent que ce ne sont pas forcément des situations de communication pour les enfants. Ces situations, qui leur sont souvent extérieures, font partie du réseau de leur mère et non du leur. Annette ne mentionne jamais d'activités spécifiquement francophones faites avec ses enfants. Elle signale un jeu auquel elle prend part avec eux mais dont le nom demeure anglais :

> mais des fois on fait des petits jeux puis (...) faut que ça soit français tu sais (...) comme *I see with my little eye something blue* là eux autres ils disent ça alors des fois on fait ça mais il faut que ça soit en français

Les éléments culturels qu'Annette transmet à ses garçons sont plutôt folkloriques ou traditionnels. Ils ne représentent pas la francophonie actuelle de Sudbury. D'ailleurs cette transmission s'inscrit dans les histoires racontées (donc le discours) et non dans la réalité ou le vécu.

> on va parler de la Saint-Jean-Baptiste quand Greg il va mentionner à l'école (...) puis je les raconte souvent quand on était jeune (...)

De plus, on peut constater combien elle est ambivalente face à la transmission de l'identité francophone : par exemple elle n'a pas insisté pour que ses enfants aient des prénoms français puisque leur nom de famille est plus polonais qu'anglais « me semble un nom français allait pas avec un nom comme ça ». En fait pour le dernier, Annette et Ted ont attendu trois mois avant de lui donner un prénom. Dans son discours elle montre une fois encore que la décision finale est celle de son mari :

> mon mari aimait Michael pour le dernier mais j'ai dit tu sais qu'est-ce qui va arriver il va se faire appeler Michel (...) puis t'aimeras pas ça alors il l'a appelé John

Annette manque de confiance par rapport à sa propre langue maternelle surtout quand il s'agit d'un français plus formel comme celui qu'on enseigne à l'école. Par exemple, elle dit avoir dû faire un effort quand ses enfants ont commencé l'école de langue française afin de pouvoir les aider dans leur travail scolaire. Nous avons retrouvé cette insécurité linguistique en français chez de nombreuses interviewées qui, comme Annette, n'ont fait que le cycle élémentaire en français et qui donc n'ont pas été exposées au français formel ni durant leur adolescence ni durant leur vie adulte puisqu'elles travaillent en anglais.

Il est intéressant de constater qu'elle juge moins sa performance en langue seconde que celle en langue maternelle. Elle pense que c'est le fait d'être bilingue qui la désavantage :

> moi je trouve [que] quand tu parles les deux tu n'en as pas une qui est bonne (...) tu parles plus le bon français puis l'anglais non plus (...) t'es mélangée (rires)

Dans sa vie quotidienne, l'anglais et le français n'occupent pas des places équivalentes. En effet, au travail[6], l'anglais est requis avec le personnel de l'administration et avec son patron. Mais c'est le français qu'elle utilise informellement avec ses collègues car la majorité d'entre eux et d'entre elles sont des francophones. Pour les courses, tout se passe en anglais sauf quand elle choisit d'aller à l'épicerie du quartier où la propriétaire est une amie :

---

6. Annette travaille à mi-temps en tant que commise à la fonction publique ce qui lui permet de s'occuper de ses enfants et du travail ménager.

> ici au petit magasin pas tellement loin de là Lorraine elle est française alors c'est le fun quand je vais là (...) je suis plus longtemps que d'habitude (rires)

Ainsi, son usage du français se limite à des situations informelles où elle se retrouve avec des collègues ou amies. La langue utilisée est alors un français informel qu'elle nomme un français « mélangé » ou bien encore du « slang ». Il y a une sorte de mépris face à cette variété de français quand Annette la compare au « bon » français et à l'anglais. En effet, il s'agit d'un code qu'elles utilisent *entre* elles, difficilement compréhensible pour des personnes extérieures unilingues. Annette *juge* ce code tellement négativement qu'elle va même jusqu'à rapporter le commentaire du mari de sa *meilleure* amie :

> des fois il va essayer d'écouter puis il dit : « j'aimerais ça vous autres que vous parliez une langue soit anglais ou français qu'on sache qu'est-ce que vous dites » (rires)

> comme je te dis on va de une à l'autre tu sais puis lui il est Anglais alors il dit toujours ça (rires) (...) puis je te dis c'est bien mélangé (...) ça vient naturel on sonne pas tellement intelligent mais en tout cas (rires)

Annette, comme de nombreuses femmes interviewées, possède un réseau d'amies qui lui ressemblent, des femmes francophones. C'est à l'intérieur de ce réseau que s'organise sa vie sociale en dehors de son mari. Toutes ces femmes se voient une fois par semaine pour pratiquer un sport d'équipe et de temps en temps pour souper. Ce groupe d'amies fonctionne comme un groupe de soutien puisqu'elles peuvent s'y exprimer librement au sujet de leurs maris qui sont *tous* anglophones :

> quand on se rencontre on va parler puis ça vient *toujours* sur ce sujet-là tu sais, les hommes (rires), et puis on pense pas mal toutes pareil comme tu sais (...) il y en a qui sont disons plus *easy going* que d'autres (...) mais la majorité de nous autres on a toutes des maris pas mal semblables (rires)

Il apparaît donc important que ce réseau soit non seulement féminin, mais également francophone, ce qui crée une double intimité entre ces femmes : intimité dans le double rapport de domination qui existe entre femmes francophones et maris anglophones. Ainsi, non seulement Annette partage avec elles sa réalité (femmes travaillant à l'extérieur du foyer, ayant des enfants et un époux anglophone, etc.) mais elle partage aussi une façon de parler, un code.

Dans la vie d'Annette, le français et l'anglais se caractérisent par des associations et des fonctions différentes. On pourrait dire que l'anglais est la langue instrumentale valorisée économiquement alors que le français, langue de l'« *in-group* » (Moreau 1990), est la langue sentimentale : c'est dans cette langue qu'Annette s'adresse à sa famille et à ses amies et qu'elle pratique des activités « le *fun* ». Pourtant ce tableau est plus complexe quand on pense que l'anglais a dû avoir et a peut-être toujours aussi une valeur sentimentale puisque c'est la langue qu'elle et son époux partagent.

Annette considère qu'elle appartient aux deux communautés linguistiques, anglaise et française, surtout maintenant que deux de ses enfants fréquentent l'école de langue anglaise :

> quand les enfants étaient plus jeunes puis allaient pas à l'école (...) c'était seulement français, ensuite quand les enfants ont grandi puis ça a changé d'école, là c'est deux

Cette double appartenance se reflète pendant l'entrevue puisque Annette utilise souvent l'anglais, soit pour se référer à son emploi (« le *banking* »), soit dans des expressions toutes faites (« *easy going* »), soit à travers des connecteurs discursifs («*anyways*») ou des segments entiers de discours :

> puis j'avais le temps de participer avec qu'est-ce qui se passait à l'école même que ça soit une école ou l'autre *I was just part of it*

Elle utilise d'ailleurs beaucoup plus souvent l'anglais à partir du moment où l'intervieweuse lui dit parler « mélangé » elle aussi et donc comprendre l'anglais mais la perception de son identité ne change pas :

> je suis encore Canadienne française . et je le serai toujours

Ce qui montre combien son identité peut dépasser la réalité qu'elle vit. Elle maintient son identité de Canadienne française peu importe sa langue d'usage ou celle de ses enfants.

Donc, Annette se présente comme Canadienne française et elle établit des liens intimes avec d'autres francophones, surtout avec des femmes. Le français demeure naturel pour elle, et intuitivement elle se tourne vers les institutions traditionnelles de la francophonie qu'elle a connues dans son enfance. En même temps, elle se sent mal à l'aise face au français formel et accepte la dominance de l'anglais. Sa stratégie d'accommodation lui permet de fonctionner dans le milieu où elle vit, mais au prix d'un sentiment d'insécurité linguistique et avec le regret d'avoir coupé certains liens avec son propre passé et de ne pas en avoir créé d'autres avec ses enfants. Une partie d'elle-même fonctionne dans un monde anglophone où les questions du bilinguisme ne se posent même pas ; l'autre partie se ressource et s'appuie sur les réseaux francophones de sa jeunesse.

Il semble que les circonstances de sa vie passée comme celles de sa vie présente tendent à éloigner Annette de la francophonie. En effet, venant d'une famille francophone et bilingue et ayant eu une scolarisation limitée en français, sa vie professionnelle se passe entièrement en anglais. Sa langue maternelle n'est même pas perçue comme un atout supplémentaire. Son environnement immédiat très anglophone est renforcé par la non-reconnaissance de la part de son conjoint de la valeur du français comme langue et culture. Finalement, elle a manqué d'appui sur le plan institutionnel et structurel pour l'aider à offrir à ses enfants une éducation francophone. Il paraît bien difficile dans ces conditions de vivre harmonieusement son identité de francophone.

Aline

Aline est née en 1943 dans une petite ville du nord de l'Ontario. Elle a donc 46 ans au moment de l'entrevue. Elle fait partie d'une grande famille canadienne-française. Sa mère était enseignante, son père fermier ; les enfants fréquentaient la petite école rurale de langue française de la région. Aline est restée dans cette école jusqu'à la fin de sa 8e année. Pour poursuivre ses études, il lui a fallu aller dans une école privée, ce qu'elle a pu faire grâce à l'aide financière de sa sœur aînée qui travaillait déjà à Ottawa. Jusqu'à l'âge de 15 ans, donc, Aline est unilingue francophone : elle ne parle que le français à la maison, à l'école et dans son entourage.

À 15 ans elle a un emploi d'été dans un camp où la clientèle est principalement américaine et elle apprend l'anglais de cette façon. Après l'école privée elle fait son école normale à Ottawa et, à 17 ans, obtient son premier emploi en tant qu'enseignante dans une école de sa ville natale. Elle y enseigne en français et en anglais de la première à la dixième année. Ensuite, bien qu'elle aurait aimé vivre à Toronto, elle va rejoindre sa famille qui a déménagé dans une ville proche de Sudbury. Elle y rencontre son mari, Jim, dans une soirée chez des amis.

Jim, quoique unilingue anglophone, est partiellement d'origine francophone. En fait, ses deux grands-pères étaient francophones, mais s'étaient mariés avec des Irlandaises, et leurs enfants ne parlaient qu'anglais. Le nom de famille s'est anglicisé, et Jim a cru jusqu'à l'âge adulte qu'il était simplement irlandais. Il savait que son grand-père paternel parlait quelquefois avec ses amis une langue qu'il ne comprenait pas, mais il ne s'était jamais posé de questions à ce propos.

Au sujet de Jim, Aline dit qu'elle était attirée principalement par le fait qu'il aimait la musique et les sports. Elle avoue qu'à l'époque, elle associait probablement aussi l'anglais à l'argent et aux possibilités d'avancement social. Aline a aujourd'hui pris conscience de l'aspect problématique suscité par l'identité de son mari, et elle finit par dire qu'à l'époque le fait que Jim soit anglophone ne la dérangeait pas :

> il y avait d'autres choses que j'aimais beaucoup que ça me dérangeait moins

Jim et Aline se marient un an après s'être rencontrés. Jim s'occupe de chevaux de course. Ils demeurent dans la ville qu'ils habitaient avant leur mariage. Aline continue d'enseigner tout en suivant des cours par correspondance pour terminer sa 13e année. Pendant une brève période ils suivent tous les deux des cours à l'Université Laurentienne, Jim en éducation physique et Aline en traduction. Après plusieurs années, elle réussit à finir son B.A. en littérature canadienne-française et canadienne-anglaise. Leur fille, Jessica, naît en 1972. Peu de temps après, la famille déménage dans une banlieue de Sudbury, puisque Jim a changé d'emploi. Aline enseigne dans une école secondaire des environs de Sudbury. En 1980, elle obtient un poste au collège communautaire de la région, où elle est responsable des cours de rattrapage en français, c'est-à-dire des cours destinés aux francophones qui ne

maîtrisent pas suffisamment bien le français pour réussir leurs études. Leur fils, Michel, naît cette année-là.

Aline est très impliquée dans la communauté francophone ; elle dit d'elle-même qu'elle a « des ambitions ». Au moment de l'entrevue, elle avait été élue à un poste important dans le domaine de l'éducation et était très active au sein de différents organismes franco-ontariens. Nous verrons comment, dans ses pratiques linguistiques, sa participation à plusieurs institutions et réseaux sociaux et ses efforts pour transmettre une identité francophone à ses enfants, elle réussit à maintenir l'équilibre entre sa vie de couple, qui se déroule en anglais, et la forte identité francophone qu'elle affiche.

Dans sa vie quotidienne, Aline fait des efforts pour utiliser autant que possible le français. Seule avec son mari, ou avec les couples anglophones qui forment le réseau de leurs amis communs, elle parle anglais. Elle dit au sujet de Jim qu'il comprend le français et est même « capable de se faire comprendre » en français, par exemple lorsqu'il a des clients québécois qui sont unilingues francophones, mais il évite de le faire. Lui-même dit qu'il n'utilise pas le français parce que « *I'm not good at it* ». Il préfère, dans la mesure du possible, répondre en anglais lorsqu'on lui parle en français.

Même si Aline juge que Jim a peut-être trop de complexes face au français, au moins il n'exige pas que les membres de sa famille parlent anglais à la maison :

> à la maison quand je parle aux enfants (...) puis il est là [,] (...) il répond en anglais mais c'est tout[,] il me demande pas de répéter en anglais[,] il demande pas aux enfants de lui dire qu'est-ce que j'ai dit non plus

De plus, Aline ne se sent pas « obligée » de lui parler en anglais non plus, même si elle le fait. Avec ses enfants, elle ne parle que le français, et ils lui répondent dans cette même langue. Ils parlent en anglais avec leur père. Jim est très fier que ses enfants parlent français. Il dit que son grand-père en aurait été heureux.

Mais Aline fait une distinction entre ce qu'elle est prête à accepter dans son foyer et ce qu'elle veut en dehors de la maison :

> je travaille tellement en français que si tu prenais la proportion ou le temps où je parle anglais c'est pas gros[,] c'est quand je parle à mon mari ou les fins de semaine où je parle aux amis[,] ou au conseil scolaire quand on explique les choses aux anglophones[,] mais j'aime plus ça quand je parle en anglais aux Anglais[.] Moi mon mari ça me fait rien mais quand c'est en public où il y a la presse et tout ça[,] faut que j'explique des choses et de plus en plus ça me tente plus (rires)[.] Mais c'est pas parce que je peux pas[,] c'est parce que ça me tente plus de faire l'effort tu sais je me dis ma foi c'est (...) votre tour de faire les efforts

De plus en plus, Aline se bâtit une vie où elle n'aura plus besoin de faire ces efforts. Comme elle l'indique, elle ne parle presque jamais anglais au travail, et il en va de même, évidemment, pour ses activités politiques et communautaires, sauf lorsqu'il s'agit de revendiquer les droits des francophones auprès de la majorité anglophone. Et même là, comme la citation ci-haut le démontre

clairement, c'est malgré elle qu'elle accepte de parler anglais dans ces situations. Elle a un réseau d'amis et d'amies francophones qu'elle fréquente sans son mari. Elle fait même des efforts pour faire ses achats en français :

> au magasin c'est intéressant quand je vais en ville j'ai pas un magasin où je vais de façon particulière il y a certains magasins que j'aime pour certaines raisons alors je fais le tour là mais un magasin à Chelmsford où je vais par exemple

> c'est des francophones puis j'y vais parce que c'est francophone (...) bien ça s'appelle un *Valu-Mart* là mais les gens sont francophones alors tu t'adresses en français à tout le monde puis t'entends le monde parler français[,] j'aime ça...

Cette séparation au sein de sa vie entre les réseaux francophones et anglophones semble fonctionner relativement bien. Mais il lui a fallu trouver des stratégies pour bien articuler ces réseaux lorsqu'ils se confrontent. Nous avons déjà mentionné les stratégies adoptées au sein de la famille, des stratégies essentiellement d'accommodation : les enfants s'accommodent aux langues de leurs parents, Aline s'accommode à Jim en lui adressant la parole en anglais sauf lorsque les enfants sont présents, et Jim s'accommode à Aline en acceptant qu'elle parle en français dans ces moments-là.

Jim et Aline adoptent sensiblement les mêmes stratégies lors des rencontres avec la famille d'Aline. Dans cette grande famille, il y a trois maris anglophones, mais normalement tout se passe en français :

> au début c'était compliqué ou ils comprenaient pas tellement (...) il fallait faire un effort pour les entrer dans une conversation[,] c'est un peu normal[,] mais maintenant non

En effet, il est possible de parler surtout français dans cette situation, puisque les trois maris « comprennent assez bien le français pour être capables de suivre ». Lorsque les francophones parlent trop vite, ou bien n'utilisent que les bouts de phrases qui caractérisent les conversations entre gens qui se connaissent bien et qui partagent déjà beaucoup de choses, alors là « ils comprennent plus rien », mais en général ils acceptent de faire l'effort de comprendre et les francophones acceptent de faire l'effort de « les entrer dans la conversation ».

Cependant, Aline participe aussi à d'autres situations où les choses se passent moins facilement. Jim se sent moins à l'aise avec les collègues francophones d'Aline :

> mais le problème c'était (...) quand il est avec moi dans mes cercles où on parlait français mais si c'est au collège ici avec les profs francophones[,] c'est des gens qui parlent bien français[,] alors il s'est toujours senti mal à l'aise[,] il s'est jamais aventuré à parler le français dans ces situations-là

Avec sa belle-famille, ou avec sa femme et ses enfants, dans des situations où l'on parlerait un français informel voire vernaculaire, Jim se sent assez à l'aise pour au moins participer à des conversations qui se déroulent principalement en français (même si ses propres contributions sont en anglais). Avec des gens qui ont fait de la langue française leur profession, Jim n'ose pas.

La situation est encore plus difficile lorsqu'il s'agit de rencontres de militants francophones. Aline dit qu'au début, Jim n'était pas intéressé à l'accompagner lors des soirées sociales de ces organismes. Depuis, il s'y intéresse davantage, mais Aline ressent des tensions. Elle parle souvent de ces tensions en termes de ce que Jim doit ressentir lorsqu'il se trouve dans une situation où l'on parle dans sa deuxième langue de choses dont il n'est pas très au courant :

> il est encore mal à l'aise quand on va à une soirée mais il va dire de plus en plus aux gens de parler français parce qu'il comprend mais ... quand c'est pas son domaine là bien c'est assez compliqué à suivre alors les gens le sentent alors ils vont changer ils vont parler anglais (...) il y a des problèmes par exemple (...) j'appartiens à l'association (...) alors ça c'est tout des francophones qui sont là (...) il se sent très mal à l'aise parce que c'est tout des francophones (...) fait que là les gens se (xx) en quatre pour parler anglais[,] ça parle plus français puis ça c'est une situation politique (...) parce que les dossiers politiques qui font pression pour la francophonie [et en un] certain sens contre les anglophones alors là il se sent mal à l'aise (...) mais tout de même il vient

D'un côté, la présence de Jim met les francophones militants en contradiction avec eux-mêmes : ils se trouvent à parler en anglais dans une situation où ce devrait être le français qui prime. Dans l'entrevue, Aline n'insiste pas sur cet aspect du problème ; elle parle plutôt du fait que c'est son mari qui se sent mal à l'aise parce qu'il ne comprend pas assez bien le français pour participer pleinement à ces situations et parce que souvent dans ces situations « les anglophones sont les méchants ». Ceci dit, elle insiste également sur le fait que c'est Jim qui choisit de l'accompagner et qu'il ne réagit pas de façon négative :

> déjà il voulait rien savoir là de plus en plus il vient je lui dis « t'es pas obligé de venir j'aimerais ça si tu venais là mais je me sentirais pas lésée si tu dis que ça t'intéresse pas » parce que (...) si j'étais anglophone dans cette situation-là je me sentirais pas tellement à l'aise (...) malgré qu'il m'a jamais dit que ça devrait pas être comme ça tu sais c'est que les anglophones ont raison je pense tout de même il respecte que la francophonie ce que je fais

Aline constate donc les multiples contradictions qu'elle rencontre dans ce genre de situation : elle s'affiche comme militante francophone mais elle amène un anglophone dans les soirées ; elle veut être gentille avec son mari en l'invitant à ces soirées, mais elle sait bien qu'il y entendra des discours anti-anglophones ; son mari respecte ce qu'elle fait ainsi que le droit des francophones de parler leur langue dans leurs soirées, mais il n'arrive pas à parler français lui-même. Durant cette partie de l'entrevue, Aline ne dit pas comment elle résout ces contradictions. Cependant, auparavant elle avait fait un

commentaire intéressant à ce sujet ; en racontant une histoire de politique locale relative à l'éducation franco-ontarienne elle avait dit :

> mais puisqu'ils me connaissent seulement à ce niveau-là au niveau personnel ils me connaissent pas tellement ils peuvent pas vraiment venir dire telle chose je sais même pas s'ils savent que mon mari est un anglophone tu sais c'est toutes des petites choses que ça pourrait être tu sais au niveau de la francophonie c'est des choses que les gens pourraient utiliser pour te manipuler

Il est donc possible qu'Aline essaie, dans la mesure du possible, de mener seule sa vie politique, non seulement parce que Jim pourrait se sentir « mal à l'aise » mais aussi parce que le fait qu'il soit anglophone pourrait nuire à sa carrière politique. Lorsqu'il est impossible de garder les deux côtés de sa vie séparés, elle vit avec les contradictions et les tensions que cela entraîne. Aline pratique le même genre de séparation en ce qui concerne ses enfants. Pour elle, il a toujours été évident qu'ils devaient fréquenter une école de langue française. En fait, elle y a inscrit sa fille sans même consulter Jim, ce que Jim lui a reproché plus tard. Elle assure que cela n'aurait rien changé. Elle a revendiqué une séparation des domaines de responsabilités basée sur leurs compétences professionnelles respectives :

> je lui ai dit [:] le domaine d'éducation c'est moi (rires) (...) le domaine des chevaux c'est toi

En fait, Jessica a fréquenté le seul genre d'école de langue française disponible à l'époque, une école catholique. Aline trouvait qu'il y avait trop d'élèves anglo-dominants[7] dans ces écoles, et elle considère que Jessica est relativement plus anglicisée que son frère cadet en partie pour cette raison. Aline a inscrit Michel dans une école publique de langue française, qu'elle considérait plus francophone, et depuis ce temps elle s'implique elle-même dans le secteur éducatif.

D'un côté, Aline veut que ses enfants soient francophones, mais elle reconnaît aussi leur réalité bilingue. Elle ne se fait pas de soucis par rapport aux difficultés d'apprentissage de deux langues : « ils vont bien se débrouiller j'ai assez de confiance ». Lorsqu'on lui demande si ses enfants sont francophones ou bilingues elle réagit en disant :

> francophones bien bilingues ils le sont bilingues en Ontario ça s'attrape c'est comme la picote l'anglais (rires) tu t'en débarrasses pas aussi facilement par exemple il y a pas grand vaccin contre ça (rires)...

---

7. Le qualificatif « anglo-dominant » est utilisé pour caractériser des personnes qui, même si le français est leur langue maternelle, se sentent plus à l'aise en anglais, et ont tendance à utiliser plus souvent cette langue que le français.

Elle veut qu'ils parlent français mais comprend pourquoi ils ne le font pas toujours :

> Jessica par exemple elle parle en anglais à ses amis puis ça me chicotte beaucoup souvent « tu sais ça a pas de bon sens t'es francophone[,] parle le français là » mais je me souviens je faisais la même chose quand j'étais plus jeune alors ça m'énerve moins parce que plus tard elle va tout revoir ces affaires-là

Aline est heureuse de constater que ses enfants participent aux organismes de jeunesse francophones et que Jessica choisira probablement de fréquenter une université bilingue. En fait, dans son questionnaire, Jessica affiche une identité bilingue et insiste sur l'importance et les avantages de maîtriser les deux langues. Aux yeux d'Aline, ses enfants sont francophones ; eux-mêmes se considèrent probablement plutôt bilingues. Ceci est une contradiction qu'Aline constate mais n'aborde pas.

En fait, tout au long de l'entrevue, Aline tient un discours où elle s'affiche comme une francophone militante qui réussit à atteindre ses objectifs. Ceci est reflété de plusieurs façons dans son langage. Premièrement, elle emploie les étiquettes « francophone » et « franco-ontarienne » pour parler d'elle-même, et elle insiste sur le fait qu'elle appartient à une « communauté francophone » et non pas une « communauté bilingue ». Lorsqu'elle parle de sa carrière, elle indique qu'elle a l'intention de demeurer dans « le domaine francophone ». Elle parle des « luttes » des francophones, des « batailles », des « chicanes », des « fronts ».

Deuxièmement, Aline assume un rôle de leadership dans l'entrevue. Il s'agit d'une longue entrevue (environ deux heures et demie) où c'est elle qui parle presque continuellement et qui introduit la plupart des thèmes.

Finalement, Aline n'utilise presque jamais l'anglais dans l'entrevue. Elle s'en sert uniquement pour des noms de revues auxquelles la famille est abonnée (*Maclean's, Northern Lights*) et pour le nom du supermarché qu'elle fréquente (*Valu-Mart*) ironiquement parce qu'il est tenu par des francophones. De plus, lorsqu'elle mentionne le nom de ce magasin elle le balise fortement, c'est-à-dire qu'elle indique (avec des pauses, des hésitations ou même des commentaires) qu'elle va changer de langue (Poplack 1988). L'anglais est donc écarté de sa représentation d'elle-même.

En même temps, elle doit confronter certains faits. D'abord, elle s'est mariée avec un anglophone qui affiche une attitude ambivalente face au français. Étant lui-même partiellement d'origine francophone, le français l'attire, mais il n'a pas la confiance nécessaire pour le maîtriser ; il ne se sent pas suffisamment à l'aise pour participer pleinement à une vie en français. Il maintient donc une identité anglophone, ce qui représente symboliquement, dans l'univers d'Aline, sinon « l'ennemi » du moins « l'autre ». De plus, de ce fait, les enfants d'Aline ne peuvent être complètement une extension d'elle-même. Ils peuvent fréquenter une école de langue française (comme elle), la même université qu'elle, et parler français avec elle, mais ils demeurent (et se considèrent, du moins Jessica) bilingues.

C'est seulement à la toute fin de l'entrevue qu'Aline aborde ces contradictions :

> j'y pense souvent ou si il y aurait eu une différence si j'avais marié par exemple quelqu'un de francophone c'est pas essentiellement pour la langue que j'ai marié mon mari s'il faut que t'en reviennes à ça c'est pour tout ce qu'il avait lui que nous autres on n'avait pas par exemple (...) les enfants ça jouait de la musique (...) les sports (...) et puis tous ces aspects-là que moi je trouvais que chez nous on n'avait pas eus[,] ça manquait (...) je savais essentiellement ce que je voulais mais (...) je savais pas poser énormément de problèmes non plus quand on me dit toujours valoriser les personnes tu sais du moins au niveau de la langue

Aline doit donc réconcilier les aspects contradictoires de sa vie en revenant non pas sur les caractéristiques de son conjoint, mais sur ce qu'il représente comme individu et sur des valeurs universelles. Elle ne peut pas entièrement séparer sa vie privée de sa vie professionnelle ou politique, en partie à cause de ses propres attentes par rapport au rôle d'un conjoint (« c'est assez important que tu sois appuyée »), à cause des attentes qui sont partagées dans son entourage de façon générale (par exemple, les conjoints sont invités aux soirées des organismes francophones). De plus, la nature de la « cause » pour laquelle elle travaille ne lui facilite pas la tâche : en somme, elle s'engage dans un projet de société qui doit nécessairement se vivre aussi bien au sein de sa propre famille qu'ailleurs.

C'est un peu comme si tout, dans le passé et les circonstances de la vie d'Aline, contrairement à Annette, concordait à renforcer ses valeurs et ses attitudes envers sa langue, sa culture, la francophonie ontarienne. En effet, venant d'une famille unilingue française où la scolarisation était valorisée (la mère et la fille aînée enseignaient toutes les deux), Aline a pu continuer des études en français qui lui ont permis d'accéder à une vie professionnelle qui valorise sa langue maternelle et sa propre identité de francophone. Par son milieu de travail s'est créé un réseau d'amis et amies et de collègues partageant les mêmes intérêts et priorités, ce qui a encore renforcé ses valeurs. Finalement son conjoint a une attitude relativement profrancophone et certainement probilingue ce qui, pour l'éducation des enfants, lui a facilité la tâche.

Conclusion

En guise de conclusion, nous aimerions revenir sur les conséquences des stratégies adoptées par Annette et par Aline en ce qui a trait à leur identité francophone et à leur rôle de femme, de mère, d'amie, de collègue, de fille et de sœur. Leurs récits de vie nous montrent que le fait d'être francophone et le fait d'être femme ne peuvent pas être considérés séparément. Cependant, chacune vit les rapports entre ces deux aspects de son identité de façon légèrement différente, selon ses propres conditions de vie et selon sa manière de réagir face à ces conditions et de composer avec elles pour atteindre ses objectifs personnels.

Pour Annette, être francophone veut aussi dire être bilingue et être incertaine de ses capacités en langue maternelle. Elle dévalorise sa compétence en français, elle manque de confiance face au français de l'école, elle qualifie son propre parler de « mélangé », comme étant du « slang » et « pas très intelligent » et elle accepte que son mari se moque des francophones. En même temps, elle trouve dans son parler « mélangé » un moyen de communication qui la soutient dans sa vie, surtout dans des moments difficiles : elle a du plaisir à l'utiliser, que ce soit avec son fils aîné, la propriétaire du dépanneur du coin, ou ses meilleures amies. Et c'est là, dans ses pratiques linguistiques, qu'on trouve l'intersection entre sa vie en tant que francophone et sa vie en tant que femme.

En tant que femme, elle avait la possibilité d'améliorer sa situation en se mariant avec un anglophone. Il était normal aussi que la femme suive son mari et qu'elle abandonne son travail pour élever ses enfants. La stratégie d'accommodation adoptée par Annette s'inscrit dans le cadre d'une accommodation non seulement de la personne francophone face à la personne anglophone mais aussi de la femme face à son mari.

De la même façon, différents problèmes dans la vie d'Annette sont considérés comme des problèmes ethnolinguistiques, alors qu'ils pourraient très bien être perçus comme des problèmes interpersonnels. Les problèmes éducatifs et linguistiques de ses fils sont réglés par un changement de la langue de scolarisation ou de la langue du foyer (des changements proposés, comme nous l'avons noté, par des hommes anglophones). Les problèmes qui peuvent exister entre les conjoints peuvent aussi être ressentis comme des problèmes ethnolinguistiques : Annette se demande si sa vie n'aurait pas été plus facile en épousant un francophone.

Annette mène donc une vie où, en fait, très peu de possibilités sont offertes aux francophones et peut-être encore moins aux femmes. Elle compose avec sa double infériorité en épousant un anglophone et en s'en accommodant. Cependant, il y a une partie d'elle qui n'arrive pas à s'assimiler complètement. Elle éprouve des difficultés dans ses rapports avec son mari (elle indique, par exemple, qu'elle a même déjà songé à une séparation), ce qui peut-être l'éloigne du monde anglophone, d'autant plus qu'elle trouve un appui chez des amies francophones ; en même temps elle attache toujours une valeur aux ressources symboliques de la francophonie ce qui peut-être contribue aux problèmes au sein de la famille.

La stratégie d'Annette est de miser sur la qualité de ses rapports familiaux, même aux dépens de sa francophonie. Mais elle accepte ainsi un renforcement de la domination de son mari autant sur le plan des rôles familiaux que sur celui des rôles ethnolinguistiques. Les ressources linguistiques qu'Annette possède ne sont pas valorisées (ni par Ted ni par Annette elle-même), et cela diminue l'influence qu'elle peut avoir au sein de sa famille. Par contre, cela la rapproche des autres femmes francophones de son entourage qui partagent les mêmes expériences de vie, donnant ainsi lieu au développement de rapports d'amitié et d'entraide.

Aline, par contre, possède des ressources valorisées par son mari et par elle-même. Ayant pu profiter d'une scolarisation en français et d'études supérieures (aussi dans cette langue), elle ne partage pas l'insécurité linguistique

d'Annette. De plus, elle a pu trouver un débouché professionnel où le français est un atout, voire la raison d'être de sa carrière. Aline investit donc beaucoup dans sa francophonie, et elle lutte pour « cette cause » dans tous les domaines de sa vie. Le français représente pour elle des possibilités de vie qui ne sont pas offertes à Annette.

Le français est également valorisé par Jim, en partie parce qu'il est d'origine francophone, et en partie parce qu'il voit très bien dans sa propre carrière l'avantage de connaître le français (d'ailleurs leur fille prévoit une carrière semblable à celle de son père mais où elle compte encore plus que son père sur les avantages d'une clientèle bilingue). Si Jim et Aline doivent composer avec l'insécurité linguistique de Jim, au moins ils sont d'accord sur ce qu'ils veulent pour leurs enfants.

La valeur accordée par les deux conjoints aux ressources linguistiques que possède Aline donne à celle-ci un certain degré de pouvoir dans la famille. C'est ainsi qu'elle réussit à imposer, par exemple, des décisions quant à la langue de scolarisation des enfants. Cependant, cette influence est atténuée par celle de Jim en tant que mari : elle le suit lorsqu'il doit déménager pour son emploi, et elle reste à la maison pour s'occuper des enfants. C'est peut-être ce pouvoir contrebalancé qui permet à Jim de ne pas améliorer son français, et qui sous-tend les tensions ressenties par Aline lorsque son monde anglophone et son monde francophone se confrontent.

Pour maintenir son pouvoir comme francophone sans trop menacer l'équilibre au foyer, Aline doit garder séparés les deux domaines de sa vie. Un peu comme pour Annette, le rapport entre francophonie et anglophonie sous-tend des rapports très forts d'amitié avec d'autres femmes francophones. Cependant, Aline exprime plus qu'Annette les tensions entre ses rapports d'amitié et ses rapports avec son mari. Ceci est dû en partie au fait qu'Annette et ses amies acceptent le mépris que leurs maris ont pour leurs pratiques langagières et qu'il s'agit pour elle de s'intégrer au réseau élargi des couples et non l'inverse. Chez Aline, c'est au mari qu'on demande de s'intégrer au réseau des amis et amies. De plus, et ceci n'est pas une coïncidence, Annette et ses amies sont parfaitement bilingues tandis que Jim n'est pas à l'aise en français.

Féminité et ethnicité sont donc surtout des rapports de pouvoir qui dépendent beaucoup des ressources auxquelles les conjoints (et leurs enfants) peuvent avoir accès, et plus particulièrement du rapport entre les ressources linguistiques et d'autres ressources symboliques et matérielles. La façon dont les deux systèmes d'allocation de ressources et de domination s'articulent dans la vie des individus a un impact sur leurs possibilités d'agir, de maintenir voire de transmettre leur langue et leur culture, de réussir leur carrière, de se faire des amies et amis, d'y intégrer leur vie de famille, d'imposer leur volonté aussi au sein de la famille.

Les deux femmes n'ont pas connu les mêmes conditions de vie. Contrairement à Aline, Annette n'a jamais été valorisée dans son identité de francophone, ni par une éducation dans le système francophone ni par un emploi où cette langue représente un atout économique, pas plus que dans sa relation avec son mari qui semble ignorer sa francophonie. Et les stratégies qu'elles ont adoptées reflètent ces différences. Pourtant, toutes deux ont dû composer avec des rapports de pouvoir généralisés dans la société canadienne, le pouvoir des

anglophones et le pouvoir des hommes. Chacune vit ces rapports différemment, avec des conséquences précises, des contradictions qu'elles vont avoir à résoudre tant bien que mal. Éventuellement, la façon dont elles vont résoudre ces contradictions appartient à l'avenir des femmes et à celui de la francophonie au Canada.

Monica Heller et Laurette Lévy
Institut d'études pédagogiques de l'Ontario
Toronto

RÉFÉRENCES

ACFO
1985 *Les Franco-Ontariens tels qu'ils sont.* Ottawa, ACFO.

BRIGGS, C.
1986 *Learning How to Ask. A Sociolinguistic Reappraisal of the Role of Interviews in Social Science Research.* Cambridge, Cambridge University Press.

CARDINAL, L. et C. Coderre
1990 *Pour les femmes : éducation et autonomie* (vol. 1). Ottawa, Le réseau national d'action-éducation des femmes.

CICOUREL, A.
1988 « Elicitation as a problem of discourse », dans U. Ammon, N. Dittmar et K. Mattheier (sous la direction de), *Sociolinguistics. An International Handbook of the Science of Language and Society.* Berlin, Walter de Gruyter : 903-910.

COULOMBE, D.
1985 « Doublement ou triplement minoritaires », *Revue de l'Université d'Ottawa,* 55, 2 : 131-136.

DORIAN, N.
1981 *Language Death. The Life Cycle Processes in a Gaelic Community.* London, Routledge and Kegan Paul.

ENNEW, J.
1980 *The Western Isles Today.* Cambridge, Cambridge University Press.

GAL, S.
1978 « Peasant men can't get wives : language change and sex roles in a bilingual community », *Language in Society,* 7, 1 : 1-16.

1979 *Language Shift. Social Determinants of Linguistic Change in Bilingual Austria.* New York, Academic Press.

GIDDENS, A.
1979 *Central Problems in Social Theory.* Berkeley, University of California Press.

1984 *The Constitution of Society.* Berkeley, University of California Press.

GRILLO, R.
1989 *Dominant Languages.* Cambridge, Cambridge University Press.

HELLER, M. et L. Lévy
1990 *Les mariages linguistiquement mixtes : créativité et contradictions.* Rapport soumis au Conseil de recherche en sciences humaines du Canada.

1992 « Mixed marriages : life on the linguistic frontier », *Multilingua*, 11, 1 : 11-43.

JUTEAU-LEE, D.
1980 « Français d'Amérique, Canadiens, Canadiens français, Franco-Ontariens, Ontarois : qui sommes-nous ? », *Pluriel* , 24 : 21-43.

1983 « La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal », *Sociologie et sociétés,* 25, 2 : 39-55.

LACHAPELLE, R. et J. Henripin
1980 *La situation démolinguistique au Canada.* Montréal, Institut de recherches politiques.

LIEBERSON, S.
1965 « Bilingualism in Montréal : a demographic analysis », *American Journal of Sociology,* 71 : 10-25.

1970 *Language and Ethnic Relations in Canada.* New York, Wiley and Sons.

LUXTON, M.
1980 *More than a Labor of Love. Three Generations of Women's Work in the Home.* Toronto, The Women's Press.

MACKINNON, K.
1977 *Language, Education and Social Processes in a Gaelic Community.* London, Routledge and Kegan Paul.

MCDONALD, M.
1990 *We Are Not French.* London, Routledge.

MCKEE-ALLAIN, I.
1989 « Les productrices d'ethnicité en Acadie : perspectives théoriques », *Égalité*, 24 : 45-69.

MOREAU, M. L.
1990 « Quelle langue pour leurs enfants ? Diola, français et wolof dans l'imaginaire d'adolescents diolas scolarisés », *Plurilinguismes*, 2 : 166-206.

POPLACK, S.
1988 « Contrasting pattern of codewitching in two communities », dans M. Heller (sous la direction de), *Codeswitching. Anthropological and Sociolinguistic Perspectives*. Berlin, Mouton de Gruyter : 215-244.